

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juillet 2021

---

SANTÉ AU TRAVAIL - (N° 4385)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 9

Alinéa 9

Remplacer cet alinéa par trois alinéas ainsi rédigés :

II. – L'article L. 717-2-1 du code rural et de la pêche maritime est ainsi modifié :

1° Le quatrième alinéa est complété par les mots : « du présent code » ;

2° Après le même quatrième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination